

Évaluation

Remarques sur l'utilisation : Les types de questions d'évaluation de l'apprentissage sont :

- 1) Récit
- 2) Remplir les blancs/les phrases
- 3) Vrai ou faux ?

Combiner de différentes manières pour la pré-évaluation et la post-évaluation. Chaque type d'évaluation couvre un contenu différent. Aucun sous-ensemble ne couvre tous les acquis de l'apprentissage. Veillez à inclure des questions d'évaluation de l'apprentissage pour chaque acquis de l'apprentissage lorsque vous les combinez.

Les trois principales utilisations des questions d'évaluation sont les suivantes : a) poser de manière informelle à l'ensemble du groupe, b) assigner de manière semi-formelle à de petits groupes ou c) donner de manière formelle à des individus pour obtenir des réponses écrites.

D'autres suggestions pour évaluer l'apprentissage suivent le tableau.

Questions d'évaluation pour la Leçon 2.3	
Questions	Réponses
Récit	
<i>Note : Formulez les évaluations du récit sous forme de questions, de demandes ou d'instructions</i>	
1. Quels liens existent entre développement, sécurité et droits humains ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ils dépendent les uns des autres ▪ L'un ne peut exister sans les autres ▪ Les droits de l'homme sous-tendent la sécurité et le développement
2. Promouvoir et protéger les droits de l'homme implique une relation entre deux parties : utilisez le langage des droits de l'homme pour citer les deux parties dans cette relation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détenteurs de droits ▪ Détenteurs d'obligations <p>Les gens sont des détenteurs de droits. Les représentants de l'État sont des détenteurs d'obligations.</p>
3. Expliquez et donnez des exemples d'un « détenteur d'obligations » en matière de droits de l'homme	Un détenteur d'obligations est toute personne occupant une fonction étatique officielle, incarnant le devoir de l'État de respecter les droits de l'homme de tous. Exemples : soldats, agents de police, juges, fonctionnaires locaux, représentants du gouvernement.
4. Les détenteurs d'obligations peuvent manquer à leur devoir et ne pas respecter les droits des populations de deux manières. Expliquez et donnez des exemples de chacune de ces deux manières.	<p>Les détenteurs d'obligations peuvent agir d'une manière qui viole les droits, ou <i>négliger ou ignorer</i> des droits.</p> <p>Actions délibérées résultant dans des violations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrestation ou détention par un agent de police sans mandat ni motif valable

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Torture d'un détenu en détention policière ou militaire ▪ Viol de femmes et de filles par des soldats ▪ Corruption de juges, emprisonnement de villageois jusqu'au paiement de leurs dettes ▪ Tirs de la police ou de l'armée sur des manifestants pacifiques sans raison. <p>Absence d'action résultant dans des violations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un gouvernement ne fournit pas les services de base aux personnes déplacées dans leur pays (PDI) : nourriture, eau, abri adapté ▪ Un représentant local du ministère de l'Éducation ne prend aucune mesure permettant aux filles d'aller à l'école.
<p>5. Quelles sont les autres tâches thématiques transversales liées aux droits de l'homme ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protection des civils (POC) ▪ Traiter la violence sexuelle liée au conflit (CRSV) ▪ Protection des enfants ▪ Protection des droits des femmes par l'intermédiaire du programme Femmes, paix et sécurité (WPS)
<p>6. Le Conseil de sécurité donne mandat aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans trois domaines spécifiques des droits de l'homme. Citez-les.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agir immédiatement et à long terme pour protéger et promouvoir les droits de l'homme 2. Aider les gens à connaître, à affirmer et à réclamer leurs droits humains 3. Aider les institutions de l'État et le personnel à honorer leur devoir en matière de droits de l'homme
<p>7. Quatre politiques de l'ONU orientent le travail des droits de l'homme dans le maintien de la paix. Citez-les et indiquez leur année d'adoption.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Human Rights Up Front</i> 2012 ▪ <i>Politique des Nations Unies sur les droits de l'homme dans les opérations de paix de l'ONU et dans les Missions politiques</i> 2011 ▪ <i>Politique de vérification des antécédents du personnel des Nations Unies en matière de respect des droits de l'homme</i> 2012 ▪ <i>Politique de diligence raisonnable des droits de l'homme en matière de soutien de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes</i> 2013 <p>Il ne s'agit pas de donner précisément le nom de chacune des politiques mais de saisir au moins les mots clés.</p>

<p>8. La <i>Politique des Nations Unies sur les droits de l'homme dans les opérations de paix et dans les Missions politiques</i> (2011) attribue deux responsabilités à tous les soldats de la paix. Lesquelles ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre et respecter le droit international, en particulier les droits de l'homme 2. Respecter, promouvoir et protéger les droits de l'homme <p>Cette responsabilité étendue et intégrée signifie que le travail ne repose pas uniquement sur les épaules de l'équipe dirigeante ou de l'unité Droits de l'homme – elle est partagée par tous les soldats de la paix.</p>
<p>9. Quels sont les trois points spécifiques couverts par la <i>Politique de vérification des antécédents du personnel des Nations Unies en matière de respect des droits de l'homme</i> ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les États membres qui nomment ou envoient du personnel aux Nations Unies doivent vérifier leurs antécédents pour certifier qu'aucun d'entre eux n'a commis de crime ni violé le droit international. 2. Les personnes qui souhaitent servir l'ONU doivent confirmer qu'elles n'ont pas commis de crime ni violé le droit international 3. Le Secrétariat de l'ONU gère un échange d'informations visant à vérifier les antécédents des candidats et des personnes nommées, eu égard à leur conduite en termes de respect des droits de l'homme.
<p>10. Précisez quelles sont les tâches principales de l'unité Droits de l'homme dans une opération de maintien de la paix.</p>	<p>Général : mener à bien le mandat de droits de l'homme de la Mission, en conseillant le HOM.</p> <p>Spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveiller et enquêter sur les violations et abus des droits de l'homme ▪ Produire des rapports internes et publics sur les questions et activités des droits de l'homme : <ul style="list-style-type: none"> - Rapports internes : à ne diffuser et n'utiliser que par l'Unité Droits de l'homme, l'opération de maintien de la paix ou le HCDH - Rapports publics : diffusés au public – société hôte, partenaires internationaux et médias ▪ Plaider et intervenir sur les questions de droits de l'homme – de la diplomatie discrète à la condamnation publique ▪ Renforcer les capacités du gouvernement, de la société civile et des institutions nationales des droits de l'homme à protéger les droits de l'homme

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner le travail des droits de l'homme ▪ Aider à intégrer le travail des droits de l'homme dans l'identité principale de l'opération, de l'UNCT et du HCT.
<p>11. Les bureaux civils suivants travaillent en collaboration étroite avec l'unité Droits de l'homme et intègrent les droits de l'homme dans leur travail. Donnez des exemples pour chacun d'entre eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ État de droit (RoL)/Affaires judiciaires ▪ Pénitentiaire ▪ Genre ▪ Protection des femmes ▪ Protection de l'enfant ▪ Protection des civils 	<p>État de droit (RoL)/Affaires judiciaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à développer des stratégies d'état de droit et à réformer le système judiciaire ▪ Conseille et forme les gens sur le système judiciaire national et surveille l'évolution de la justice ▪ État de droit : <ul style="list-style-type: none"> - Rend possible la jouissance des droits de l'homme - Prévient les violations et la discrimination dans le système judiciaire - Lutte contre l'impunité <p>Pénitentiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gère le système carcéral ▪ Conseille sur la politique et les procédures permettant d'améliorer le travail ▪ Doit impérativement être conforme aux normes internationales des droits de l'homme sur la détention ▪ Ses tâches comprennent : <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation des cellules et des prisons - Coaching et mentorat des agents pénitentiaires nationaux, y compris sur un traitement digne pour les détenus - Coordination avec les unités Droits de l'homme pour surveiller les lieux de détention <p>Conseiller Genre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien les lois, les politiques, les institutions et les pratiques qui préservent l'égalité des droits des femmes et des filles ▪ Travaille avec des partenaires nationaux afin de : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les traités des droits de l'homme - Lutter contre la discrimination - Renforcer la participation des femmes dans la société.

	<p>Conseillère Protection des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité des Missions de paix à répondre à la violence sexuelle liée aux conflits (CRSV), aux violations graves des droits de l'homme <p>Protection de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifie les besoins des enfants en matière de protection ▪ Se concentre sur les défis des droits de l'homme, y compris sur les enfants touchés par : <ul style="list-style-type: none"> - Les conflits armés - Les atteintes sexuelles - Les enlèvements - La traite - Le travail des enfants ▪ Suit et rapporte les progrès quant à la Convention des droits de l'enfant, instrument international des droits de l'homme. <p>Protection des civils</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutient les efforts d'intégration de la protection des civils dans tout le travail de la Mission et dans celui des homologues nationaux.
<p>12. Quels sont les quatre domaines du travail de la Police des Nations Unies qui requièrent d'être particulièrement attentif au respect des normes internationales en matière de droits de l'homme ? Citez-les et donnez des exemples.</p>	<p>Mentorat : Le Conseil de sécurité donne souvent mandat à UNPOL de jouer le rôle de mentor pour la police nationale. Un contact quotidien permet de renforcer ses capacités pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ arrêter et détenir des individus : s'assurer que les arrestations sont légales, que les droits des personnes arrêtées sont respectés, que les détenus sont inscrits dans un registre et traités avec dignité ▪ garantir que les conditions de détention dans les cellules de la police sont conformes aux standards minimum des Nations Unies ▪ enquêter et interroger, en suivant un but légitime et en respectant les procédures standards. <p>Sélection, formation et conseil : ce rôle important fait partie de la réforme du secteur de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Police de l'ONU peut aider à sélectionner, à former et à conseiller un nouveau service de police local, ou un service restructuré

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C'est l'occasion parfaite pour s'assurer que le cœur de la formation couvre les droits de l'homme et que tous les membres de la nouvelle police comprennent et peuvent appliquer les principes des droits de l'homme ▪ Les chargé(e)s de droits de l'homme travaillent souvent avec UNPOL pour former les services de police locale sur les droits de l'homme et les conseiller sur les procédures de sélection. <p>Enquête : les équipes des droits de l'homme peuvent faire appel à l'expertise d'UNPOL pour enquêter sur les violations graves des droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans certaines Missions, les agents d'UNPOL sont détachés auprès des équipes d'investigation des unités Droits de l'homme. <p>Établissement de rapports : UNPOL travaille habituellement aux côtés de la Police nationale dans le pays hôte.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Nations Unies attendent d'UNPOL et de la composante militaire des Missions qu'elles soient « les yeux et les oreilles » des Missions sur les droits de l'homme ▪ Les soldats de la paix doivent documenter toutes les violations suspectées de droits de l'homme ▪ Puis, ils doivent faire rapport aux composantes droits de l'homme et autres (protection de l'enfant, équipe de conseillers Genre) qui ont intérêt à poursuivre l'analyse et le suivi.
<p>13. Décrivez de quelles manières clés la composante militaire du maintien de la paix contribue au mandat de droits de l'homme d'une Mission.</p>	<p>Protection physique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les soldats de la paix fournissent la protection, souvent une protection armée ▪ Ils patrouillent, contrôlent les frontières, établissent des checkpoints et isolent les camps de PDI et de réfugiés dans les zones de conflit ▪ La présence armée des soldats de la paix peut être un facteur de dissuasion important pour les violations des droits de l'homme <p>Suivi et rapportage des droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Larges composantes ayant une présence importante, les soldats de la paix peuvent observer et surveiller les groupes armés et les civils

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ils peuvent collecter des informations importantes sur les droits de l'homme et noter l'activité qui pourrait mener à des violations ▪ Les unités Droits de l'homme analysent et répondent aux rapport qu'elles reçoivent des militaires. <p>Partenaires de soutien</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les soldats de la paix fournissent des escortes, par ex. pour les convois humanitaires et partagent des informations avec les partenaires, notamment les chargés des droits de l'homme ▪ Ils/elles discutent des défis spécifiques dans une zone donnée, prévoient et organisent des visites mixtes. <p>Diffusion et influence</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les soldats de la paix sont en contact avec différents groupes armés réguliers et irréguliers ▪ Ils/elles peuvent évoquer les problèmes de droits de l'homme avec leurs homologues, y compris avec le personnel militaire local dirigeant et avec les chefs des groupes armés ▪ Ils/elles peuvent avoir un rôle direct dans la formation et la réforme des forces armées locales ▪ Ils/elles peuvent être des modèles pour les forces armées locales, en montrant comment des militaires respectant la loi respectent les droits humains des populations qu'ils protègent. <p>Renforcement de la crédibilité de la Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les soldats de la paix aident à entretenir la crédibilité d'une opération de maintien de la paix auprès de la population locale et de la communauté internationale ▪ Cette contribution est améliorée lorsque les soldats de la paix : <ul style="list-style-type: none"> - Protègent les droits humains - Préviennent les violations - Fixent des standards élevés de conduite militaire.
<p>14. Quelles sont les lignes directrices d'action pour les soldats de la paix lorsqu'ils/elles constatent une violation des droits de l'homme ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notez les faits. Prenez une photo dans les situations urgentes, soyez sensibles aux risques. Préparez un rapport. 2. Établissez un rapport immédiatement et faites-le remonter la chaîne de

	<p>commandement. Informez toujours les chargés de droits de l'homme et autres composantes concernées.</p> <p>3. Protégez les informations sensibles sur l'identité des victimes, les sources, les témoins. Préservez la confidentialité.</p> <p>4. Consultez l'unité Droits de l'homme, toujours.</p> <p>5. Assurez-vous que les traducteurs locaux comprennent les droits de l'homme et agissent avec professionnalisme</p> <p>6. Évitez de créer des attentes auprès des victimes et des témoins. Soyez franc(he), expliquez le mandat et ses limites.</p> <p>7. Intervenez de manière appropriée pour mettre fin aux abus, lorsque la situation et le mandat de la Mission le permettent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel militaire peut agir directement pour protéger la vie de civils. ▪ UNPOL peut intervenir par l'intermédiaire des autorités de police. <p>8. Continuez à suivre la situation. Les militaires poursuivent les patrouilles et l'observation.</p>
--	--

Complétez les phrases

<p>1. Les violations des droits de l'homme sont le résultat d'_____ et de l'_____.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions délibérées ▪ Absence d'action
<p>2. Les _____ des droits de l'homme sont plus larges que les _____ des droits de l'homme.</p>	<p>Les abus sont plus larges que les violatons.</p>
<p>3. Le _____ a la responsabilité première au sein du Système des Nations Unies en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme.</p>	<p>Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) Les participants peuvent répondre « le Secrétaire général », seulement dans le sens où il/elle a une responsabilité d'ensemble : sur les droits de l'homme, l'Assemblée générale a confié la responsabilité au HCDH.</p>
<p>4. Le HCDH fournit _____ au HOM et aux unités Droits de l'homme des Missions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des conseils d'experts ▪ Des conseils techniques ▪ Un soutien <p>Le HCDH est chef de file sur les droits de l'homme au sein des Nations Unies et dans le monde.</p>

<p>5. Avant que l'ONU ne soutienne une entité non onusienne, la Politique de diligence raisonnable exige des Nations Unies qu'elles _____, _____, _____, et _____.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluent les risques que l'entité qui reçoit le soutien commette des violations graves du DIH, du DIDH ou du droit des réfugiés ▪ Soient transparentes quant aux obligations et principes légaux de l'ONU ▪ Mettent en place un cadre des procédures pour surveiller le respect des règles ▪ Réagissent aux violations graves. <p>La politique de diligence raisonnable est la <i>Politique de diligence raisonnable des Nations Unies sur le soutien de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.</i></p>
<p>6. Le personnel de maintien de la paix doit inclure ces points dans tout rapport sur une violation des droits de l'homme.</p>	<p>Les faits, dans l'ordre dans lequel ils ont été constatés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Date ▪ Heure ▪ Lieu ▪ Incident ▪ Nom de l'auteur (préssumé) ▪ Poste/fonction de l'auteur ▪ Noms et adresses des témoins ▪ Toute autre information importante ▪ Articles spécifiques de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui ont fait l'objet d'une violation

Vrai ou faux ?

<p>1. Violations et abus des droits de l'homme sont la même chose.</p>	<p>Faux</p> <p>Les personnes qui ont des fonctions officielles de protection du peuple commettent des <u>violations</u> des droits de l'homme – détenteurs d'obligations : agents de police, soldats, juges, fonctionnaires locaux, représentants du gouvernement.</p> <p>Les <u>abus</u> des droits de l'homme sont plus larges que les violations. Ce sont des infractions aux droits commises par des acteurs non étatiques : groupes rebelles, milices, entreprises, ou individus entre eux.</p>
<p>2. Tous les soldats de la paix sont obligés de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, y compris pour les groupes vulnérables.</p>	<p>Vrai</p>
<p>3. Les États membres qui désignent et envoient du personnel aux Nations Unies doivent vérifier leurs antécédents et certifier qu'aucun/aucune d'entre</p>	<p>Vrai</p> <p><i>Politique de vérification des antécédents du personnel des Nations Unies en matière de respect des droits de l'homme 2012</i></p>

eux/elles n'a commis de crime ou violé le droit international.	
4. Le mandat de droits de l'homme d'une Mission relève principalement de la responsabilité de l'unité Droits de l'homme et du HOM.	Faux Tout le personnel de maintien de la paix doit connaître le mandat de la Mission, y compris en matière de droits de l'homme, et aider à le mettre en œuvre. Toutes les politiques des Nations Unies soulignent ce point.
5. Le chef de l'unité Droits de l'homme d'une Mission représente le Haut-Commissaire aux droits de l'homme dans la zone de la Mission.	Vrai La personne occupant ce poste fait rapport à la fois : - Au chef de mission (HOM) - Au Haut-Commissaire. Son rôle principal est de conseiller le HOM.
6. L'unité Droits de l'homme dans les Missions travaille principalement avec les autres composantes civiles.	Faux L'unité Droits de l'homme travaille avec toutes les composantes civiles et en uniforme. Les Missions doivent généraliser les droits de l'homme, les intégrer dans le travail de tous.
7. Chaque Mission de maintien de la paix fixe ses propres lignes directrices sur la manière dont les soldats de la paix doivent réagir en cas de constatation de violation des droits de l'homme.	Faux Les lignes directrices sont dans la leçon. Elles s'appliquent à toutes les opérations de maintien de la paix. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre note des faits ▪ Faire rapport ▪ Protéger les informations sensibles ▪ Consulter l'unité Droits de l'homme ▪ Garantir le professionnalisme des traducteurs ▪ Éviter de créer trop d'attentes ▪ Intervenir pour mettre fin à l'abus, lorsque les conditions le permettent (situation, mandat de la Mission) ▪ Suivre la situation Chaque Mission aura des <i>procédures</i> spécifiques que les soldats de la paix devront suivre, mais les <i>lignes directrices</i> s'appliquent largement.
8. Tout le personnel du maintien de la paix a pour devoir de respecter le droit international dans leurs fonctions uniquement.	Faux en fonction et dans la conduite personnelle dans le travail et dans la vie privée

D'autres types d'évaluation des connaissances

- **Évaluer en utilisant des exemples réels.** Trouvez et utilisez des exemples réels pour évaluer les connaissances de cette leçon.